

4545M MMO 511-15

www.abafim.fr



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes - APE 6831Z - TVA FR86443658463

Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marine

Garantie Financière QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE

OFFRE D'ACHAT

Je (nous), soussigné(s), Mile Aurélie RUIZ-CALVA

Demeurant à l'adresse : 13 a rue des écoles dans la ville de MIOS (33380) - France

Carte d'identité – Passeport : N°

11h00

Reconnai(ssen)t avoir visité le 13/03/2021 à 00h00 par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N°AF22761 ci-après désigné :

JULIE FERME A RESTAURER de 180m² et DEPENDANCES sur TERRAIN de 6942m² parcelles feuille 000D n°401-403-405-407-409

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge de l'acquéreur : 115 000 €

• Honoraires d'agence : 10 000 €

• Prix net vendeur : 105 000 €

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

• 0,0% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 0 €

• Le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 115 000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à :

ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par

Le(s) Acquéreur(s)

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour Abafim

Le négociateur.

Meilis DESPORT

CIO K. KEROSSI

Le(s) Vendeur(s)

(Bon pour acceptation des présentes

conditions)